Juillet 2014 - n°58

BIM

Bulletin d'Informations Municipales

La nouvelle équipe municipale

À Recy aussi, il y a des voisins vigilants

P. 9

NOUVEAU

Marché

VENTE DE FRUITS ET LÉGUMES TOUS LES DIMANCHES, PLACE DE LA MAIRIE.

P. 15

Mairie de Recy - Place de la Mairie - 51 520 Recy - Tel. : 03.26.68.36.45 - www.recy.fr

Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Le 23 mars dernier, vous avez été appelés à élire votre Conseil Municipal pour les 6 prochaines années.

La particularité du scrutin de liste qui vous a été imposé par la loi, pour les communes de plus de 1 000 habitants, dont nous faisons partie, était sans grande surprise puisqu'aucune autre litre ne s'était présentée.

À toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé, ou renouvelé, leur confiance, nous les remercions.

Soyez toutes et tous assurés que les efforts engagés par les précédentes équipes seront poursuivis sans relâche dans le seul intérêt du bien être et du bon vivre de nos habitants.

Michel VALTER
Maire de Recy

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire

Michel VALTER
Cadre retraité

1ère Adjointe

Carole SIMON
Directrice de Service

2ème Adjoint

Jacques ROUSSEAU
Cadre retraité

3ème Adjointe

Sylvie AUGUSTE
Secrétaire comptable

Jeannine GILLET
Retraité de l'enseignement

Gérard REGNAULD
Cadre bancaire retraité

Jacques LANDRAIN
Retraité BTP

Hervé ARNOULD
Agriculteur

Fabrice PEETERS
Cuisinier

Sylvie MATHIOTTE
Rédacteur

Olivier KARAS
Commerçant

Régine THIÉBAULT
Assistante RH

Christelle PHILIPPE
Comptable

Thierry DONRAULT
Conseiller Pôle Emploi

Émilie HAUMONT
Enseignante

Infos Mairie

- La Mairie est FERMÉE au public LE MATIN -

Elle est ouverte au public :
Tous les jours de

13 h 30 à 18 h 00.

Permanence du Maire :
Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30
(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)
Fax : 03 26 21 43 06
Site Internet : **www.recy.fr**
Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :
École Maternelle : **06 72 70 76 81**
École Primaire : **03 26 68 44 37**

Informations Diverses

N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : *(eau et assainissement)*	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr ..... *pour toutes vos démarches administratives*
www.marne.pref.gouv.fr/ ..... *site de la Préfecture de la Marne*
www.marne.equipement.gouv.fr ..... *site de la Direction Départementale des Territoires*
www.recy.fr ..... *site de Recy*
www.citesenchampagne.net ..... *site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne*

Assistante Sociale

Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3ème mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.
Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne.
Tél. : 03.26.65.18.82.

Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE	29 rue Marcel Jesson	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Corinne HORVILLE	4 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr ..... *si vous recherchez une assistante maternelle*

Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « **Pas de pub, Merci !** » sont disponibles en Mairie.

Élections

Résultats des élections municipales.

Dimanche 23 mars, 488 électeurs se sont rendus au bureau de vote de la commune, soit 58,6 % des électeurs. L'unique liste de candidats a obtenu 435 voix, soit 89 % des votants.

Vendredi 28 mars à 20 h 30, Salle des Associations, une réunion publique s'est tenue afin d'élire le Maire et les Adjoints.

Les Commissions Communales

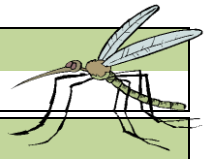

Syndicat Mixte de Démoustication en Aval de Châlons en Champagne (SIDAC)

Titulaire : Jacques LANDRAIN — Suppléant : Fabrice PEETERS

Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM)

Titulaires : Jacques LANDRAIN et Fabrice PEETERS
Suppléants : Hervé ARNOULD et Thierry DONRAULT

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Marne moyenne (SIAHM)

Titulaires : Jacques LANDRAIN et Hervé ARNOULD
Suppléants : Olivier KARAS et Thierry DONRAULT

Correspondant Défense

Gérard REGNAULD

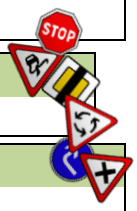

Correspondant Sécurité Routière

Olivier KARAS

Commission d'Appel d'Offres

Jacques ROUSSEAU — Gérard REGNAULD
Jacques LANDRAIN — Hervé ARNOULD

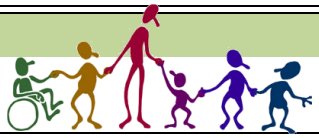

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Jeannine GILLET — Christelle PHILIPPE
Sylvie AUGUSTE — Émilie HAUMONT

Commission des Finances

Jacques ROUSSEAU — Régine THIEBAULT
Gérard REGNAULD — Christelle PHILIPPE
Hervé ARNOULD

Commission du Personnel et des Affaires Scolaires

Carole SIMON — Fabrice PEETERS — Thierry DONRAULT
Sylvie AUGUSTE — Régine THIÉBAULT — Émilie HAUMONT
Jeannine GILLET — Christelle PHILIPPE

Commission de l'Information

Carole SIMON — Gérard REGNAULD — Thierry DONRAULT
Jacques ROUSSEAU — Sylvie MATHIOTTE — Émilie HAUMONT
Sylvie AUGUSTE — Régine THIÉBAULT

Commission de l'Urbanisme

Jacques ROUSSEAU — Hervé ARNOULD
Jacques LANDRAIN — Sylvie MATHIOTTE

Commission de la Vie Associative – Fêtes et Cérémonies

Sylvie AUGUSTE — Jacques LANDRAIN — Émilie HAUMONT
Jacques ROUSSEAU — Régine THIÉBAULT
Gérard REGNAULD — Christelle PHILIPPE

Délégation Environnement

Thierry DONRAULT — Fabrice PEETERS
Carole SIMON — Sylvie MATHIOTTE
Sylvie AUGUSTE

DÉLÉGATION ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE – ÉCLAIRAGE PUBLIC – VOIRIE RÉSEAUX

Jacques LANDRAIN — Fabrice PEETERS
Jacques ROUSSEAU — Sylvie MATHIOTTE
Olivier KARAS

DÉLÉGATION AFFAIRE CIVILE ET MILITAIRE – CULTURE – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Gérard REGNAULD — Sylvie AUGUSTE

Retour sur les Élections Européennes

Électeurs inscrits :	835	Blancs et vides :	20
Votants :	383	Nuls :	5
Abstention :	452		

Résultats :

Pour la France, agir en Europe avec Nadine MORANO : 110 (30,73%) - Liste Bleu Marine - Non a Bruxelles, Oui a la France : 102 (28,49%) - UDI Modem les Européens. Liste soutenue par François BAYROU... : 41 (11,45%) - Choisir notre Europe : 38 (10,61%) - Debout la France ! Ni système, ni extrêmes... : 16 (4,47%) - Liste Europe Écologie : 15 (4,19%) - Rompre Et Refonder L'Europe Liste Front De Gauche... : 11 (3,07%) - Nous Citoyens : 10 (2,79%) - Nouvelle Donne : 7 (1,96%) - Lutte Ouvrière faire entendre le camp des travailleurs : 4 (1,12%) - Alliance écologiste indépendante : 2 (0,56%) - Pour une Europe des travailleurs et des peuples envoyons valser... : 1 (0,28%) - Citoyens du vote blanc : 1 (0,28%) puis Est décroissance 2014 - Parti fédéraliste Européen Grand Est - Force vie - Espéranto langue commune équitable pour l'Europe - Europe citoyenne - Pour une France royale au cœur de l'Europe - Pour l'union, une génération d'action! - Communistes - UPR Est et Féministes Pour Une Europe Solidaire : 0

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

La demande d'inscription sur la liste électorale en Mairie, à tout moment de l'année.
Cependant, il est impératif de s'inscrire **avant le 31 décembre** pour pouvoir voter l'année suivante.

Etat Civil

2014

Naissances

Louise LEMPEREUR.....le 23 janvier
Romane LEMPEREUR .....le 23 janvier
Lola Jacquot..... le 9 avril

Mariages

Frédéric PARIS et Ludivine GARINET.....le 7 juin
Guillaume ARTUSSE & Élodie COLAS ..... le 5 juillet

Décès

Pierre NAYRAC ..... le 21 mars
Jacques PHILIPPE .....le 18 juin

Décès de Monsieur Pierre NAYRAC

Le 21 mars dernier, dans sa 92ème année, s'éteignait Pierre NAYRAC.

Natif de Recy, d'une famille bien connue, dont une rue du village porte le nom de son frère, Roger, fusillé par les Allemands, le 29 août 1944.
Pierre s'engagea dans la profession de police judiciaire où il fût inspecteur.
Conseiller Municipal de 1981 à 1983, il créé, avec quelques amis, l'Amicale des Anciens, dont il fût Président de nombreuses années.

Fait exceptionnel, le 26 avril 2011, Monsieur et Madame NAYRAC, avaient célébré leurs noces de Platine, pour fêter 70 ans de vie commune.

Pierre laissera l'image d'un homme de conviction et d'une grande honnêteté.

À son épouse et à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances et l'expression de toute notre sympathie.

Décès de Monsieur Jacques PHILIPPE

Le 18 juin, nous quittait
Monsieur Jacques PHILIPPE.

Il fut membre du Conseil de Parents d'Élèves et plus récemment, un membre actif au sein du comité des fêtes de Recy.

À sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances et tout notre soutien

Plan Local d'Urbanisme approuvé

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 mars au 4 avril 2014, Monsieur le Commissaire Enquêteur a établi son rapport et ses conclusions après enquête et a émis un avis favorable à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Recy.

Le Conseil Municipal a, quant à lui, approuvé à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme en séance publique en date du 20 mai dernier. Dans le même temps, le Conseil Municipal a approuvé l'institution du Droit de Préemption Urbain et à décidé de soumettre à déclaration préalable les travaux d'édification de clôtures (comme c'était le cas dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols).

Le délai d'un mois après dépôt en Préfecture du document, pour le recours de tiers, étant arrivé à son terme, le Plan Local d'Urbanisme est opposable aux tiers depuis le 27 juin 2014.
Néanmoins, les services de l'État ont encore un mois pour faire part de leurs observations éventuelles (soit jusqu'au 27 juillet).

Zone artisanale

Comme chacun de vous peut le constater, l'aménagement de la future zone artisanale avance à grands pas.
La réception des travaux devrait avoir lieu courant du mois de septembre.
Lors de la réunion de la Communauté d'Agglomération de Châlons qui s'est tenue jeudi 26 juin, deux délibérations ont été prises concernant la vente de 2 parcelles.
Il est indéniable que le bon positionnement dans l'agglomération châlonnaise et son accès direct depuis la route départementale sont autant d'atouts qui devraient permettre une bonne attractivité.

Travaux Grande Rue

Lors de la réunion publique qui s'est tenue le lundi 23 juin dernier à 18 heures, dans la salle des fêtes Maurice SIMON, Monsieur le Maire a présenté le projet de travaux qui auront lieu dans la Grande Rue, pour la partie comprise entre le chemin de l'Umailly et son intersection avec la rue de la Marne.
Ces travaux se dérouleront en 2 phases :

Phase n° 1 :

LES RÉSEAUX HUMIDES

Un passage de caméra dans le réseau eaux usées a permis de déceler quelques parties en mauvais état qui nécessitent des remplacements.

Ces travaux se dérouleront dans la période juillet/août

LES RÉSEAUX SECS

Le transformateur qui alimente l'ensemble du lotissement « Le Village » ainsi qu'une partie de la Grande Rue et lui-même alimenté en moyenne tension (15 000 volts) par une ligne aérienne qui passe dans les champs à l'arrière du village.
Nous avons connus un certain nombre de coupures d'alimentation consécutives à des orages ou des vents importants.
Ce transformateur sera donc alimenté par une ligne souterraine qui se trouve au carrefour de la Grande Rue avec la rue de la Marne.
Profitant de ces travaux, il sera procédé à l'effacement du réseau d'alimentation de l'ensemble des pavillons sur toute la partie de la Grande Rue concernée.

En même temps, nous en profiterons pour remplacer l'éclairage public avec du matériel permettant de réaliser des économies d'énergie.

Ces travaux seront réalisés sur la période comprise de septembre à novembre 2014.

Phase n° 2 : Voirie / trottoirs

Sur cette même partie de route, il sera procédé au réaménagement et la mise en sécurité, dans le cadre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) de la voirie et des trottoirs.

Le cahier des charges et la consultation des entreprises aura lieu au plus tard début 2015, permettant d'effectuer cet aménagement en dehors de la période hivernale, peu propice à ce type de travaux.
Une information sera faite en temps venu.

Coût des travaux : 95 000 € pour la Commune (Certains travaux sont pris en charge par différents organismes : CAC, SIEM, ERDF).

Trajet du bus

Quelques arrêts supprimés…

Les travaux de la Grande Rue vont avoir pour effet de raccourcir le parcours du bus. De ce fait, quelques arrêts vont être supprimés comme suit :

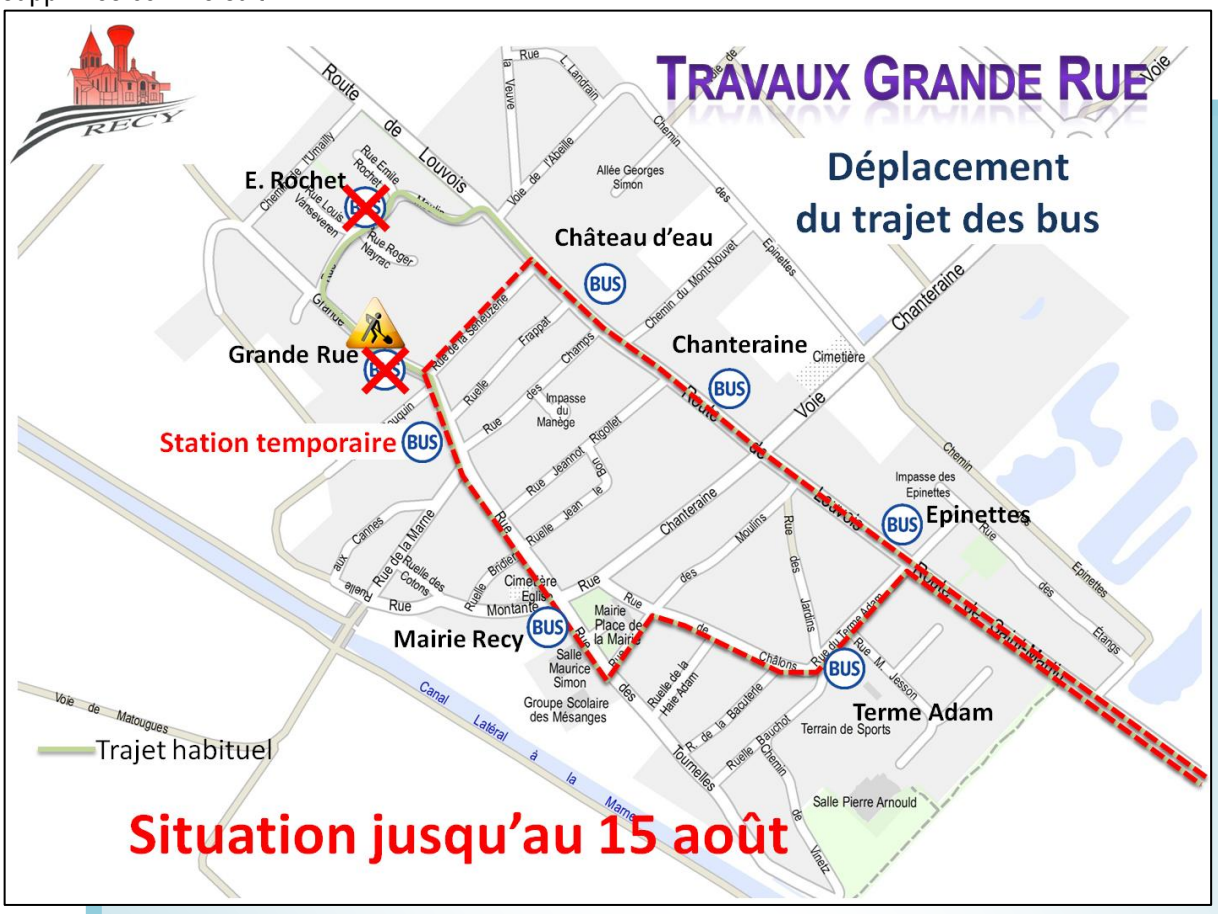

Travaux divers

Divers petits travaux de réparation et de réfection de chaussée, bordures de trottoirs seront réalisés ainsi que la réalisation de puisards Voie de l'Abeille.
Coût des travaux : 15 000 €

Recensement Militaire

Tous les jeunes Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de la Mairie.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement militaire permet également l'inscription d'office du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté.

Cérémonie de Citoyenneté

Le 1er mars 2014, à l'occasion de la cérémonie de Citoyenneté, 6 jeunes ont répondu présents et partagé ce moment, à la fois solennel et convivial, où ces jeunes citoyens, qui viennent d'être inscrits sur la liste électorale, ont reçu leur carte d'électeur.

Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire d'aborder ensemble le sens du mot "citoyenneté", de rappeler les valeurs citoyennes et républicaines : civilité, civisme et solidarité.

Remettre ainsi la carte électorale permet notamment de rappeler le premier droit et devoir citoyen et républicain : le vote qui rythme la vie démocratique.

Journée Armée Nation le 24 Juin à Recy

Notre commune a accueilli 140 Bigors de la 2ème Batterie du 1er Rama pour des tournois sportifs foot, Basket, volley suivi d'un barbecue à l'étang de "La Boudiche" sous un soleil de plomb.

Il faut souligner la participation active aux matchs des jeunes Recyots : Ervin SIMON, Jordan DELOS, Gordon ROYER et Kévin DROIT

Un bon exemple à renouveler.

Cérémonie du 8 mai 2014

Le 8 mai, la commune de Recy a commémoré la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.
Un hommage a été rendu devant les plaques des Recyots fusillés par l'ennemi en février 1944, puis la cérémonie habituelle a eu lieu au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur.

L'armée de Terre recrute…

…10 000 hommes et femmes dans 400 spécialités différentes : cuisinier, mécanicien, combattant d'Infanterie, maitre de chien, conducteur PL, linguiste, gestionnaire, communicant, professeur de langue, combattant d'Artillerie, informaticien, pilote d'hélicoptère, contrôleur aérien, météorologiste, magasinier, sapeur-pompier, combattant du Génie, infirmier(e), moniteur de sport, pilote de véhicule blindé et bien d'autres encore…

Vous avez entre 17 ans ½ et 29 ans, sans diplôme à BAC+5, vous avec effectué votre Journée Défense et Citoyenneté, vous possédez le goût de l'effort, vous aimez la rusticité et vous souhaitez acquérir une première expérience ou faire un parcours complet, il y a certainement une place pour vous dans l'armée de Terre. Venez-vous informer. Plus d'info sur : **www.sengager.fr**

Pour rencontrer un conseiller en recrutement de l'armée de Terre :

CIRFA Reims
7 Boulevard DESAUBEAU
51 100 Reims
Té. : 03.51.42.41.00

Sur rdv uniquement :

MISSION LOCALE
11 rue SAINT DOMINIQUE
51 000 Châlons en Champagne
Tél. : 03.26.68.54.02

ARMEE DE TERRE

Voisins Vigilants

Discrétion & vigilance

Nous mettons en place le dispositif « **VOISINS VIGILANTS** ».

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins, d'un même quartier, pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Et ça marche ! De -20 à -40% de cambriolage selon le Ministère de l'Intérieur.

Les voisins vigilants sont simplement des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour réduire l'insécurité.

À cet égard, nous allons apposer des panneaux aux différentes entrées du village afin de mettre en avant l'action « Voisins Vigilants ».

Vous êtes un citoyen soucieux de développer la bienveillance entre voisins dans votre quartier, rendez-vous sur le site Internet : **www.voisinsvigilants.org**. Vous pourrez alors vous inscrire en tant que « voisin vigilant » (laissez-vous guider). Sachez que la Mairie de Recy est « Mairie vigilante » et que vous pourrez vous y rattacher.
La Mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

En tout état de cause, à aucun moment, un voisin vigilant ne se substituera aux forces de l'ordre.
Il s'agit là d'un dispositif de dissuasion. En cas de fait avéré, n'hésitez pas à contacter soit la Mairie au 03.26.68.36.45 ou directement la Cellule Anti-Cambriolages de la Police de Châlons en Champagne au 03.26.66.27.87 ou 03.26.66.27.26.

Plus d'info : ***www.voisinsvigilants.org***

Collecte Sélective

N°Vert 0 800 875 615
APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	**Ramassage trimestriel les vendredis : 11 juillet et 10 octobre**
Le Papier	Point d'Apport Volontaire(1)	
Le Verre		

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.
!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!

(1) Des **PAV** se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

JOURS DE REPORT : ***Bac vert*** ***Lundi 14 juillet avancé au samedi 12 juillet***

***RAPPEL** : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure…) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !*

Toutes les infos : www.citesenchampagne.net rubrique *Collecte sélective*

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE
Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85
(nouveaux) Horaires d'ouverture aux particuliers :
Lundi au Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h

Les particuliers peuvent accéder gratuitement et y déposer : les déchets verts, les gravats, les encombrants, les cartons, le papier, le verre, la ferraille, le bois, les pneus, les piles et accumulateurs, les déchets toxiques en quantité dispersée (acides, solvants, peintures, colles, vernis, produits de traitement du jardin, aérosols…), les huiles de vidange, les batteries, les huiles alimentaires (fritures), les néons, les plaques en fibro-ciment.
***Sont formellement exclus** : les déchets radioactifs, les déchets amiantés, les fluides isolants, le silicone, les colles synthétiques, les eaux mazoutées, les suies, les néons et les tubes fluos.*
Renseignement N°Vert 0 800 875 615

Opération compostage 2013/2015

L'opération distribution de compost à Recy, du samedi 12 avril, a été une réussite puisqu'avant midi les 12 m3 de compost avaient trouvé preneur. Opération à renouveler !!!

La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne vous propose des équipements pour composter chez vous, à la maison ou en appartement.
L'offre est limitée à un seul composteur ou lombricomposteur par foyer :

- Composteur 300 Litres en bois (maisons individuelles) : 18 €
- Composteur 600 Litres en bois (maisons individuelles et habitat collectif) : 22 €
- Lombricomposteur en plastique 50 litres (maison et appartement) : 31 €
- Bioseau en plastique 10 litres : 1,5 €

Pour en bénéficier : Appelez le N°Vert 0 800 875 615

Un lombricomposteur !? Mais qu'est-ce que c'est ?

Le lombricompostage est le procédé de compostage réalisé par des lombrics et de nombreux micro-organismes.
Il faut apporter aux lombrics des déchets fermentescibles (épluchures, restes de fruits et légumes abîmés, marcs de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, cartons non imprimés, essuie-tout), qu'ils vont transformer en 2 types d'amendements :

- Un fertilisant liquide, appelé « thé de compost », (à conserver au frais de préférence pendant 1 an au maximum) à diluer dans 10 volumes d'eau pour l'utiliser ;
- Du compost solide, appelé « lombricompost », à utiliser en petite quantité pour les plantes, car il est très concentré.

Le lombricomposteur fonctionne idéalement dans une pièce où la température est comprise entre 15 et 25°C.
Pratique et ludique pour les enfants et parents.
(Source : www.citesenchampagne.net/compostage)

À Recy, suite à sa formation de Maître composteur, **Maxime BERTIN** *(néo-bachelier)*, employé de la commune, pourra répondre à vos questions relatives aux différentes techniques de compostage.

Bien vivre chez soi…

…et avec ses voisins

Les beaux jours étant parmi nous, et afin de profiter au mieux de son jardin et des espaces publics, quelques règles méritent d'être rappelées :

TONDEUSE et outillage sonore :

Utilisation encadrée par arrêté préfectoral

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques… ne peuvent être effectués que :

- ☞ **Les JOURS OUVRABLES** ..... de **8 h 30 à12 h 00** et de **14 h 00 à 19 h 30,**
- ☞ **Les SAMEDIS** ..... de **9 h 00 à12 h 00** et de **14 h 30 à 19 h 00,**
- ☞ **Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS** ..... de **10 h 00 à 12 h 00.**

La taille des haies

En période estivale, les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes prennent toute leur ampleur. Cette abondante végétation peut se révéler dangereuse pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les piétons et les automobilistes.

Il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de leurs haies dépassant sur le domaine public. Les arbres, branches, racines qui débordent sur le domaine public doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la charge des propriétaires.

De fait, il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur et à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire pourra prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances qui présenteraient un danger pour la sécurité publique (article L. 2212-4 du code général des collectivités territoriales).
Faute de résultat dans le délai demandé, le Maire pourra, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage.
À savoir : Ce délit est passible d'une amende de 5ème classe (1 500 €) (*article R.116-2 du code de la voirie routière*)

Les déjections canines

Les déjections canines, forme de pollution, sont un véritable problème de santé publique avec risque de glissade et de chute, de contamination microbienne, de nuisances olfactives… Des sachets destinés au ramassage de ces déjections canines sont toujours disponibles gratuitement dans le hall de la Mairie.
Nous faisons appel au civisme de chacun… mon compagnon s'oublie ? Et bien, je ramasse…

MERCI AUX RECYOTS QUI LE FONT DÉJÀ !!!

Les chiens (suite…)

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit (arrêté préfectoral "bruit" du 25 avril 1990).

La vitesse…

Si la plupart des habitants de notre commune font preuve d'un très bon comportement citoyen, il est utile de rappeler à certains quelques règles élémentaires de civisme.

Automobilistes et cyclomotoristes :

Ce n'est pas lorsqu'un accident se produit, entraînant des conséquences plus ou moins graves, qu'il faut penser à réduire sa vitesse…
La sécurité des personnes et particulièrement celle des enfants n'a pas de prix !
Alors Mesdames et Messieurs les fervents de la vitesse, merci d'adopter un comportement plus sécuritaire.

Un petit « clic » pour éviter une grosse claque…

Nous constatons quotidiennement que des jeunes enfants, qui se rendent à l'école en voiture, ne bouclent pas leur ceinture de sécurité et/ou ne respectent pas la réglementation concernant l'âge requis pour occuper le siège passager avant (10 ans ou mesurer au moins 1,50 m). Il arrive même que l'enfant ne soit pas attaché alors le conducteur l'est…

Des chiffres qui font réfléchir :

En 2012, 51 enfants ont été tués en voiture et 2 030 blessés.
Plus de 44 % des accidents mortels de la route chez l'enfant se produisent lorsqu'il est passager d'une voiture.

Bien souvent l'accident survient dans la voiture des parents, à proximité du domicile.
Selon une étude de l'Association Prévention Routière, 2 enfants sur 3 sont mal ou pas du tout attachés en voiture ! Notamment sur les trajets courts.
Plus du tiers (38%) sont très mal retenus : par la ceinture seule alors que l'enfant mesure moins d'1,35 m, dans un siège auto mal fixé, avec un harnais mal ou pas attaché... Et seuls 10% des moins de 2 ans sont correctement attachés.
Or, dans une collision à 50 km/h, la violence de l'impact équivaut à la chute du 3ème étage d'un immeuble, soit environ 10 mètres !

Le risque pour un enfant d'être tué est multiplié par 6 à 7 en cas d'éjection hors du véhicule. S'il est projeté contre des zones rigides de l'habitacle (pare-brise, montants de porte, armatures des sièges avant…), les conséquences peuvent être mortelles **dès 20 km/h !**
C'est pourquoi il est absolument nécessaire d'attacher son enfant à l'aide d'un système de retenue adapté à son poids, à son âge et à sa morphologie.
Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire et non négociable. Même pour un trajet de 200 mètres. C'est un réflexe à prendre : pas de démarrage tant que toutes les ceintures ne sont pas bouclées !

Nous ne parlerons pas ici des enfants qui passent la tête par la fenêtre de la voiture, toujours sans être attachés…

Si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour lui…

Le non respect du principe « une personne = une place = une ceinture » est sanctionné d'une amende de 135€.

Plus d'info : www.preventionroutiere.asso.fr

Plan national canicule

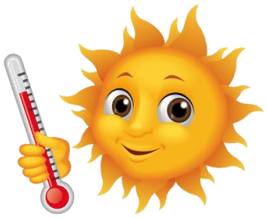

Dans le cadre du dispositif pour prévenir d'une (éventuelle) canicule, vous avez la possibilité de vous inscrire sur la liste des personnes isolées et/ou vulnérables, susceptibles d'être affectées par les effets d'une forte chaleur.
Cette inscription volontaire, à l'aide du coupon réponse ci-dessous, permettra à la Mairie, en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte canicule, de prendre rapidement contact avec vous.

- Coupon réponse à retourner à la Mairie -

Je soussigné(e) NOM, Prénom : .....

Né(e) le : ..... Adresse .....

Tél. : .....
Demande mon inscription au registre nominatif du plan canicule 2014 de la commune de Recy.

Personne de l'entourage à prévenir en priorité : .....

Lien de parenté : ..... Adresse : .....

Tél. : ..... Autres personnes de votre entourage : .....

Bénéficiez-vous de :	Soins à domicile	OUI	NON	Repas à domicile	OUI	NON
	Aide ménagère à domicile	OUI	NON	Présence Verte	OUI	NON

Autres observations utiles : .....

.....

Ces informations resteront exclusivement en Mairie et ne sauraient servir à aucune autre démarche que celle de la protection des personnes.

Que devient l'argent de vos impôts ?

Le produit des impôts directs pour l'année 2014 sera de : **565 000 €** (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier Non Bâti, et compensation pour la Taxe Professionnelle)

Vous payez 100 € d'impôts directs, sur ces 100 € :

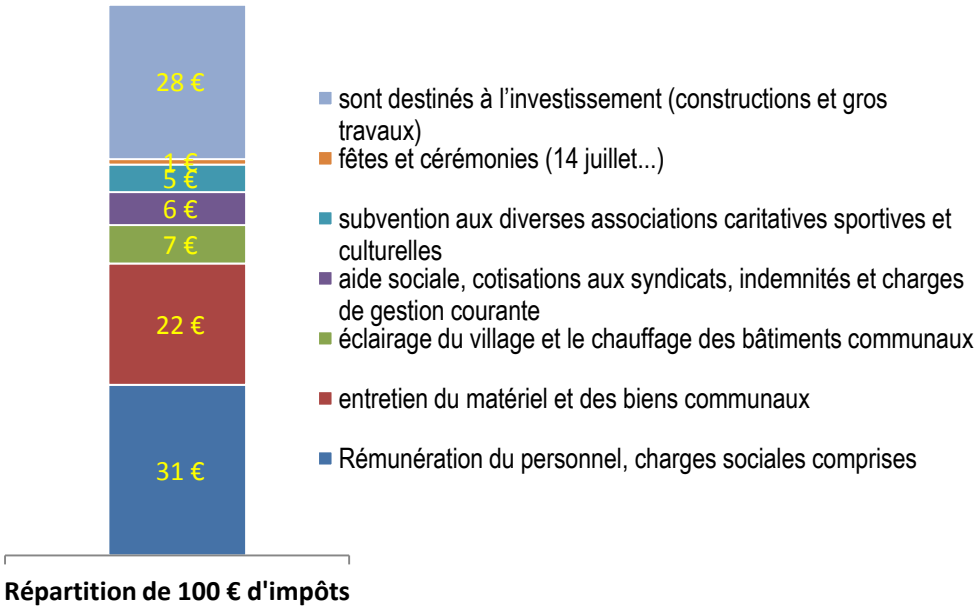

Les impôts directs représentent 54 % des recettes budgétaires.

Le budget de fonctionnement pour l'année 2014 est le suivant :

Nos autres **ressources** seront les suivantes :

- 149 000 € (dotations Département, Région et État)
- 80 000 € (revenu des immeubles et divers)
- 39 000 € (taxes diverses)
- 207 000 € (excédent de fonctionnement année N-1)

Pour un total de **recettes** de **1 040 000 €**

Le montant des **dépenses** :

- 314 000 € (frais de personnel)
- 311 000 € (charges diverses)
- 129 000 € (gestion courante)

Pour un total de **recettes** de **754 000 €**

La **différence**, soit **286 000 €**, sera consacrée à l'investissement.

Compte-tenu des recettes propres au budget investissement, qui seront pour l'année 2014 d'un montant de 59 000 €, il est prévu de consacrer une somme d'environ 150 000 € pour les travaux d'installation de voirie et gros travaux.
Le solde non dépensé sera reporté en recette de fonctionnement l'année suivante.

Groupe Scolaire « Les Mésanges »

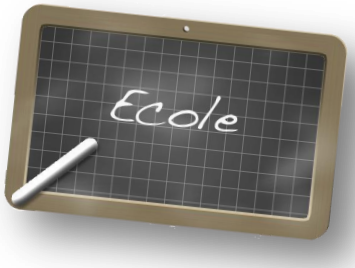

Effectifs prévisionnels 2014 – 2015

Les effectifs prévisionnels du groupe scolaire « Les Mésanges » sont les suivants :

- **47 élèves pour la maternelle** :
  - **1** tout-petit, **12** petits et **8** moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
  - **7** moyens et **19** grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON
- **67 élèves pour l'école élémentaire :**
  - **14** CP et **6** CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
  - **9** CE1 et **11** CE2 pour Catherine STROBBE,
  - **12** CM1 et **15** CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Une année scolaire s'achève…

Cette années, les futurs collégiens de septembre 2014 ont été reçus à la Mairie. Cette sympathique cérémonie a permis à chacun d'entre eux de découvrir le Salon d'Honneur, la salle du Conseil Municipal, la salle des commissions, le secrétariat, et le bureau de Monsieur le Maire. Un coffret, comprenant : un dictionnaire, un atlas et, nouveau cette année, un dictionnaire Français/Anglais, leur ont été offerts par le Conseil Municipal.

Et oui, même à l'heure du numérique, ils restent de précieux outils d'accompagnement pour les études du secondaire !

…et une rentrée « format nouveaux rythmes scolaires » se prépare

A la rentrée de septembre 2014, et comme le prévoit la réforme, les écoliers retrouveront les bancs de l'école 9 demi-journées par semaine. Ainsi les horaires seront les suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h30 – 11h30 et 13h30 - 15h45
Le mercredi : 9h à 12h

Aussi, l'accueil périscolaire se voit pérennisé comme suit :

- Le matin : les enfants sont accueillis dès 7h45 (1 € la prise en charge)
- Le midi possibilité est donnée de reprendre l'enfant jusqu'à 12 heures 15 (surveillance gratuite).
- Le midi la restauration repose sur deux services fixés à 11h30 pour les maternelles et 12h15 pour les élémentaires.
- Le soir les cours s'achèvent donc à 15h45, heure à laquelle les enfants peuvent quitter l'école.

Pour les parents qui le souhaitent, les enfants de l'élémentaire pourront être accueillis en étude surveillée, gratuite, encadrée par les enseignantes, jusqu'à 17h.
Ces études fonctionneront dès le jour de la rentrée. *Coût annuel pour la municipalité : près de 20 000 €.*

De 17h à 18h, une garderie « libre » sera à disposition pour un coût de 1 € la prise en charge.

Les enfants de la maternelle, qui ne peuvent être sortis de l'école à 15h45, prendront un goûter (sorti du sac) jusqu'à 16h puis se verront proposer divers ateliers (éveil musical -*sous réserve du recrutement d'un animateur, non trouvé à cette heure*-, éveil à l'Anglais, lecture de contes, jeux de sociétés, arts plastiques, ateliers à thème...), par groupe de 30 minutes. Ainsi, ils pourront être repris à 16h30 ou 17 h. Ces ateliers seront gratuits, afin d'en permettre l'accès à chacun et ils seront mis en place dès le jour de la rentrée : **PREINSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE EN MAIRIE** (*le bulletin d'inscription a été transmis pendant l'école. Rapprochez-vous de la mairie si vous ne l'avez pas rendu !*)
De 17h à 18h une garderie « libre » est à disposition pour un coût de 1 € la prise en charge.

Coût annuel pour la municipalité : près de 20 000 € également.

Mais pas que…

Afin de « coller » à l'esprit de la réforme, qui tend à alléger et raccourcir la journée de l'enfant, les associations sportives Gym Enfant et Danse de l'Éveil de Recy Saint Martin vous proposeront leurs activités comme suit :

GYM ENFANT

Chaque JEUDI (à partir du 4/09) :

- de 16h15 à 17h15 pour les maternelles
- de 17h30 à 18h30 pour les élémentaires

SECTION DANSE

Chaque VENDREDI (à partir du 12/09) :

- de 17h30 à 18h30 pour les élémentaires

Pour la Gym Enfant et la Danse, les enfants seront emmenés de l'école à la Salle Pierre ARNOULD et les parents viendront les reprendre à l'issue de la séance directement à la salle.

Un marché à Recy !!!

À titre expérimental, un marchand de légumes s'installera chaque dimanche de juillet, Place de la Mairie, de 8 h à midi.

Après une pause pendant le mois d'août, nous verrons si l'opération sera reconduite à la rentrée et durant la période hivernale.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Si ce marché rencontrait un succès, il pourrait être enrichi d'autres camelots.

Location de salles

Conditions et tarifs

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.
Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy**.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

Agenda 2014

Quand ?*	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Juillet			
Lundi 14	Fête Nationale	Commune / Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Jeudi 17	Pique Nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON
du 7 au 25	CLSH	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
du 7 au 25	Camp du Baket	Section Basket de l'ERSM	Salle Pierre ARNOULD
Vendredi 25	Fête du CLSH	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Septembre			
J. 11 et V. 12	Reprise des cours de danse	ERSM Danse	Salle Pierre ARNOULD
Samedi 13	Repas	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 21	Danse	ERSM Sun Dance	Salle Maurice SIMON
Samedi 27	Troc	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations
Octobre			
Samedi 4	Repas des Aînés	Familles Rurales / commune	Salle Maurice SIMON
Samedi 11	Salon des Arts, des Vins et des produits du Terroir	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Dimanche 12			
Novembre			
Samedi 15	Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Dimanche 23	Brocante	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Dimanche 30	Loto	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Du 5 au 7	Téléthon		
Samedi 13	Troc	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations

**certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr rubrique « Agenda »*

Les Associations

Associations	Président/Responsable	Adresse	Téléphone
Familles Rurales	Alain DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
Service d'Aide à domicile	Valérie ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
	Lysiane DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
Club Féminin	Lysiane DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
	Brigitte PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
	Chantal GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON	03 26 68 23 95
Point Lecture	Lysiane DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
	Brigitte PERARD	Chemin de l'Umailly	03 26 65 22 14
	Chantal GRANDCOLAS	30 rue Marcel JESSON	03 26 68 23 95
Repas des Personnes Âgées	Chantal CHANGENOT	3 ruelle Jean Le Bon	03 26 65 67 18
Cartes adhérents	Annie MARCHAL	38 rue Marcel Jesson	03 26 65 24 85
Entr'Aide et Amitié	Karen Vitry	11 rue Chanteraine	03 26 25 11 48
Amicale des Sapeurs Pompiers	Franck LALLEMENT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
TAMALOU (Club du 3ème Âge)	Bernard COLIN	10 voie de l'Abeille	09 54 31 81 09
Conseil de Parents d'Élèves	Claudia DAGUET	10 rue de la Seneuzerie	03 26 65 71 33
Société de Chasse	Hervé ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
Société de Pêche	Franck LALLEMENT	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
Amicale des Anciens Combattants	Jean JESSON	25 Grande Rue	03 26 65 21 71
Comité des Fêtes - Recy vit !	Grégory ARGANINI	cdf.recy@laposte.net	
Baladys	Charlotte		06 59 69 19 82

Éveil de Recy Saint Martin – Président : Dominique JACQUET – 2 Route de Louvois à Recy

Section **Basket**	Véronique JESSON	1 rue Chanteraine	03 26 68 00 97
Section **tennis – Badminton**	Jean-Pascal JACQUOT	24 Grande Rue	03 26 65 09 17
Section **Danse**	Mélanie CAUVIN	ersm.danse@yahoo.fr	03 26 66 06 21
Section **Gym Enfant**	Sylvie AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson	09 54 07 13 52
Section **YOGA**	Animatrice : Corinne		06 52 69 22 17
Section **Gym Volontaire**	Aurore DEFORGE	Chemin de l'Umailly	03 26 65 69 21
Section **Bridge**	Jacques VITRY	Chemin du Mont Nouvet	03 26 65 85 15
Le **Chacal Chess Club**	Gilles DHAYNAUT		06 87 16 84 54
Section **Sun Dance**	Abdourazak GUEDI		

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax : 03.26.64.22.92.

Paroles aux Associations

YOGA à Recy

Chaque mercredi soir de 18 h 00 à 19 h 00,
Salle des associations, nous vous attendons pour
une séance de **RELAXATION** et de **DÉTENTE**.

Pour tous renseignements, appelez **Corinne** au 06 52 69 22 17
2 séances « découverte » en septembre
Inscription au trimestre possible – 180 €/an
Venez nombreux !

Comité des Fêtes - Recy vit !

Notre association organise le second salon « **ARTS, DES VINS ET DES PRODUITS DU TERROIR** », les **11 et 12 octobre 2014**, Salle des Fêtes Maurice Simon.

Après le succès rencontré lors de la première édition (40 exposants artistes ; environ 750 visiteurs), placée sous le parrainage de Monique Chef, nous préparons d'ores et déjà notre édition 2014 !

Le vernissage de l'édition 2013 en présence de Monsieur Bruno BOURG-BROC.

Pour cette deuxième édition, notre invité d'honneur est Gérard REGNAULD, qui nous présentera ses textes et créations graphiques.

Un espace spécifique sera réservé aux vignerons et produits du terroir, sur la place de la Mairie si le beau temps est de la partie !

Entrée gratuite - Buvette et petite restauration sur place.

ERSM Section Bridge

Si vous savez compter (jusque 40)… et si vous aimez jouer aux cartes, vous êtes parfaitement capable de jouer au Bridge…

La section BRIDGE de l'ERSM vous accueille pour une INITIATION aux ENCHERES et Entraînement au JEU de la CARTE **chaque Mercredi de 20 h 30 à 23 h 00**, (*sauf Juillet et Août*), à la Salle Georges Bailly à Recy.

Contactez : Jacques VITRY au 03.26.65.85.15 ou passez nous voir un mercredi soir…

TAMALOU

L'Association Tamalou a encore répondu présente à la Brocante du 25 mai.
Vif succès cette année encore grâce, notamment, au beau temps qui était de la partie.
Les promeneurs étaient nombreux à venir se désaltérer à la buvette.
Belle journée réussie pour tous ces bénévoles.

Merci à tous et à l'année prochaine !!!

Entr'Aide et Amitié

Trois Trocs depuis le début de 2014, un pique-nique improvisé, un atelier cuisine, quelques visites et un entretien avec une habitante de Recy pour collecter des anecdotes.

Notre association Entr'Aide et Amitié commence à trouver ses marques.

Merci aux personnes qui ont manifesté leur intérêt. Nous vous donnons rendez- vous, **samedi 27 septembre**, et **samedi 13 décembre**, de 11h à 12h, dans la salle des Associations pour les prochains **Trocs**.

Le thème pour septembre est : **produits du jardin, et vaisselle**.

Venez faire des échanges avec quelqu'un, amicalement et en toute simplicité.

- Contactez **Karen VITRY**, au 03 26 65 11 48, si l'atelier cuisine vous intéresse, ou si vous souhaitez participer à l'achat groupé de granules de bois.
- Contactez **Nicole KAROLAK**, au 03 26 65 21 77, si vous avez des anecdotes du passé à partager.
- Contactez **Karen VITRY** si un atelier apiculture vous tente.
- Contactez **Alain DURAND**, au 03 26 69 82 89, si vous êtes nouveau dans le village et vous aimerez avoir plus de détails sur la vie de Recy.

Le gâteau au chocolat, préparé par Coraline, spécialement pour le Troc, a rencontré un vif succès...

Samedi 21 juin, pique-nique à l'ombre des tilleuls de la Place de la Mairie.

Souvenirs, Souvenirs…

Utilisez-vous parfois le mot « **patasser** » (piétiner dans la maison avec des chaussures sales) ? C'est un mot ancien du patois local.

Prenez-vous le bus à « **mimichon** » (Place de la Mairie) ? Amusant, n'est-ce pas ?

Vrai ou faux* dans le patois de Recy ?

-« **Reciner** » veut dire « planter des arbres. »
-« **Monder** » veut dire « retirer le fumier de l'écurie. »
-« **Gogotte** » est une « framboise. »

**Réponses dans le prochain BIM*

Conseil des Parents d'Elèves

L'association du CPE existe depuis 1972 et est indépendante de l'école.

Actuellement composé de 11 membres, le CPE organise et finance différents projets, en collaboration avec l'école, ainsi que des activités extrascolaires pour le plus grand plaisir des enfants.

Quelques exemples :

- Vente de bulbes d'automne
- Vide-greniers : en novembre
- Vente de chocolat Léonidas pour Noël
- Carnaval de Recy : en mars / avril
- Vente de bulbes, graines, plantations de printemps
- Semaine d'activité à thème durant les vacances de Pâques (musique en 2014)

Grâce aux bénéfices de ces actions, le CPE a participé financièrement à plusieurs projets organisés par l'école, durant l'année scolaire 2013-2014 :

- Participation au financement de la classe verte des CP, CE1, CE2 à Fresse sur Moselle (20 € par élève).
- Classe de Neige à La Chapelle d'Abondance en Haute Savoie pour les CM1 et CM2 : 29 élèves sont partis en classe de neige du dimanche 16 mars au samedi 22 mars 2014 pour un coût total de 14 080€.

Pour infos, le coût de la classe de neige 2014, par enfant, était de 485,50 € et se répartissait comme suit :

Mairie : 110 € (23 %) - CPE : 225,50 € (46 %) - Parents : 150 € (31 %)

Nous avons eu la mauvaise surprise de l'arrêt de la subvention du Conseil Général (5 € par nuitée, par enfant), concernant les classes transplantées hors du département. Néanmoins le CPE, avec l'aide de la Mairie, par l'augmentation de sa subvention, a compensé ce coût.

Nous participons également à l'achat de bouteilles d'eau minérale pour la Maternelle

Afin de continuer nos actions, nous avons besoin de votre soutien, parents, grands-parents…

Merci à toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

Notre association est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de nous prêter main forte et nous apporter de nouvelles idées ! Nous avons environ une dizaine de réunions dans l'année. N'hésitez pas à nous contacter !

Carnaval 2014

La Présidente, Claudia DAGUET - cpe.recy@gmail.com - 03 26 65 71 33

Le Recy Equitation Compétition

Depuis 2010, l'association loi 1901, Recy Équitation Compétition, dite REC, organise les concours de sauts d'obstacles officiels FFE au sein du Haras des Essordilles, à Recy. Une quinzaine de bénévoles motivés par l'amour du cheval se partagent les rôles nécessaires au bon déroulement des concours dans la bonne humeur : membres du jury, chef de paddock, buvette... Avec bien sûr l'aide de tous les cavaliers du Haras des Essordilles qui souhaitent nous aider !

Notre objectif est de promouvoir les loisirs équestres. Nous souhaitons permettre à tous les cavaliers de participer à nos concours et faire de ces journées un moment convivial, inoubliable et apprécié de tous. Tous les fonds récoltés par l'organisation de ces concours et grâce à nos sponsors, permettent la mise en place des prochaines compétitions. Lors de ces concours, nos actions consistent à accueillir efficacement les participants, proposer un parc d'obstacles sympathique, diversifié, des épreuves attrayantes et à vous offrir un service buvette-restauration de qualité.

Des cavalières de Recy aux Championnats de France.
Cette année, 5 cavalières se sont qualifiées pour les championnats de France. Elles porteront les couleurs de Recy Équitation Compétition et du Haras des Essordilles à Lamotte-Beuvron du 19 au 27 juillet 2014.
Tous nos encouragements les accompagnent !!

N'hésitez pas à venir nombreux assister à nos concours. Pour retrouver toutes les dates de manifestations ou nous contacter : http://rec-cso.wix.com/rec-cso et/ou sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook): mots clé Recy Équitation Compétition.

Baladys

Pour sa troisième année d'existence à Recy, l'association BALADYS vous propose des cours de danse orientale dans la salle de danse Pierre Arnould.

La danse orientale, ou bellydance, est une danse adaptée à tout âge et toute morphologie de femme.

Dans une ambiance très conviviale, venez découvrir des techniques artistiques variées grâce à Kristina, professeure et danseuse de Reims.

Huits, cercles, ondulations, tremblements n'auront plus de secret pour vous au bout d'une année d'apprentissage !

En pratiquant la danse orientale, les danseuses tonifient leurs corps et leurs muscles de façon naturelle, tout en s'amusant. Le cours est avant tout un moment de partage.

Baladys propose à la rentrée deux niveaux de cours, débutant et avancé et programmera des stages enfants régulièrement dans l'année. Les prestations publiques se font sur la base du volontariat.

En effet, Baladys propose toute l'année ses services pour animer mariages, dîners, pots de fin d'année.

Renseignements au 06 75 52 78 80 – sur facebook : Baladys Asso - assobaladys@gmail.com

Section Gym Volontaire de l'ERSM

Tous les cours sont reconduits pour la saison 2014/2015 :

- Le lundi de 19h00 à 20h00, **GYM DYNAMIQUE** avec Denis.
- Le jeudi de 20h00 à 21h00, **GYM TONIC** avec Manue.
  2 cours destinés à réaliser des exercices d'endurance, d'abdominaux ou de souplesse (entre autre) sur des enchaînements musicaux.
- Le jeudi de 10h45 à 11h45, **STRETCHING**, avec Michèle, qui aide les personnes présentes à repousser leurs limites, en terme de souplesse, notamment.

Les 3 cours se déroulent dans un climat convivial et bon enfant, propices au bon fonctionnement du Sport-Santé en association.

Le 23 mars 2014, nous avons organisé une bourse aux vêtements pour laquelle les inscriptions ont été nombreuses.

Pour tout renseignement : Christelle PHILIPPE (03 26 67 90 86) - Aurore DEFORGE (06 70 49 49 88) – eveilgvrecy@orange.fr

Facilité de paiements / 2 séances d'essai.

N'hésitez pas à nous contacter

Bonnes vacances sportives !

Le bureau

Une Recyote à l'honneur…

1,9 km de natation, 90 km de vélo, 21 km de course à pied… On parle ici d'Ironman (*Ironman 70.3, pour les puristes*), une épreuve sportive, et pas des moindres… un Triathlon XXL…

Mélanie CAUVIN, a obtenu une remarquable 2ème place au Triathlon du Luxembourg, au milieu de nombreuses autres triathlètes internationales…

Ce résultat la qualifie pour l'étape suivante… au Canada, sur la trajectoire pour le Mondial à Hawaï en 2018.

En effet, Mélanie CAUVIN a pour objectif de se qualifier pour l'Ironman d'Hawaï en 2018… Un projet ambitieux pour lequel elle s'entraîne durement, nourrit d'une grande motivation.

Si vous voulez soutenir Mélanie dans son aventure, rendez-vous sur son site Internet :

http://melanie-cauvin.onlinetri.com/

où vous pourrez suivre tous ses exploits…

IRONMAN 70.3 LUXEMBOURG REGION MOSELLE